

carrés. Également dans la péninsule gaspésienne, se trouvent les réserves de Port-Daniel, Rivière-Saint-Jean et Rivière-Petite-Cascapédia (20, 13 et 300 milles carrés) consacrées à la pêche du saumon et de la truite. La réserve de Horton dans le comté de Rimouski s'étend sur 310 milles carrés.

Parcs et réserves, où abonde la faune, sont situés dans de merveilleuses contrées sauvages, en majeure partie montagneuses, sillonnées de cours d'eau et parsemées de lacs. Sauf au Mont-Orford et dans le parc provincial d'Oka, la pêche y est excellente; sportifs et touristes peuvent y loger dans des camps, chalets ou pavillons. Le parc du Mont-Tremblant, situé près d'une station de villégiature ouverte toute l'année, est facilement accessible de Montréal par la route; aussi, campeurs sous tente ou en remorque, baigneurs et pique-niqueurs le fréquentent-ils en grand nombre. Le parc du Mont-Orford est doté d'un golf de 18 trous; en hiver, il se transforme en un rendez-vous des skieurs canadiens et américains, et c'est sur ses pentes que se dispute le championnat canadien de ski alpin. Il est interdit de chasser dans les parcs et réserves de la province, sauf dans ceux de Horton, Joffre, Kipawa et Baie James. Ces dernières années, on a autorisé dans les parcs des Laurentides, de La Vérendrye et de Matane une chasse limitée de l'original afin de supprimer l'excédent de sujets.

En plus de ces grands parcs, la province de Québec est en voie d'établir un système de parcs en bordure de route. Au cours de l'année financière 1965-1966, on prévoit que 4 millions de dollars seront dépensés à cette fin.

**Ontario.**—La province d'Ontario continue d'aménager des parcs à une cadence rapide. Il y a dix ans, elle comptait 10 parcs provinciaux; aujourd'hui elle en compte 90 ouverts au public. On en aménage plusieurs nouveaux présentement, tandis que 54 autres seront établis plus tard. La superficie totale des parcs de l'Ontario est d'environ 5,800 milles carrés.

Les quatre principaux parcs (Algonquin, Québécois, Supérieur et Sibley) s'étendent globalement à environ 5,200 milles carrés. Le parc Algonquin, à 180 milles au nord de Toronto et 105 milles à l'ouest d'Ottawa, compte plusieurs terrains de camping accessibles par la route 60; ses nombreux cours d'eau se prêtent au canotage. On accède au parc Québécois par terre en empruntant la route du terrain de camping Dawson de French Lake, et aussi par eau en passant par le lac Basswood, au sud. La route 17, au nord de Sault-Sainte-Marie, donne accès au parc Supérieur; quant au parc Sibley, on s'y rend par un chemin partant de la route 17, à l'est de Port Arthur. La *Wilderness Areas Act*, entrée en vigueur en 1959, a permis la création jusqu'à maintenant de 38 de ces étendues qui sont réparties un peu partout à travers la province et qui ont des superficies, des caractères et une importance très variables; chacune, cependant, est importante d'un point de vue historique, scientifique, esthétique ou culturel. La plus grande mesure 225 milles carrés, et c'est une toundra, où on ne voit pas un arbre, située à la pointe nord-est de la province qui s'avance dans la baie d'Hudson à l'endroit où celle-ci joint la baie James. Le deuxième parc en importance est un terrain de 220 milles carrés comprenant la vallée de la rivière Puckasaw, entre Wawa et Marathon, sur la rive nord du lac Supérieur. Toutes les autres étendues sont petites et aucune ne dépasse 640 acres.

A cause de ses vastes étendues parsemées de lacs, l'Ontario est un véritable paradis pour les vacanciers et le nombre de personnes qui visitent ses parcs s'accroît d'année en année. En 1964, le nombre de visiteurs a atteint le sommet sans précédent de 9,139,975; et celui des campeurs, 927,632. Le prix d'entrée par véhicule est de un dollar par jour ou \$5 par an et celui du camping, \$1.50 par nuit ou \$9 par semaine.

Les terrains de camping surveillés (pour tentes et remorques) sont pourvus des tables à pique-nique, des âtres, des toilettes et de l'eau potable. Les terrains de camping, dont le nombre s'accroît de 500 à 2,000 par année, se chiffraient par 15,000 en 1964, et environ 326,000 permis ont été délivrés à leur égard. Pour agrémenter le séjour des visiteurs dans les parcs provinciaux, la province a mis sur pied des services de